**Points de discussion de l’ACTA à élaborer avec les députés** *-* **mise à jour du 26 mai 2021**

*N’oubliez pas d’inclure votre* ***histoire personnelle*** *sur la façon dont la pandémie vous a affecté, vous et votre entreprise. Il est important que les députés comprennent les impacts avec des exemples concrets. Pour ceux qui ont une réunion vidéo avec un député et qui utilisent la présentation PowerPoint préparée par l’ACTA, les points de discussion ont été structurés de manière à ce que vous puissiez suivre les diapositives.*

(DIAPOSITIVE 1)

* Bonjour
* Je suis : (*Propriétaire d’une agence de voyages, agent de voyages, agent de voyages indépendant*)
* J’ai désespérément besoin de vous expliquer (*pourquoi mon agence de voyages ou moi)*, ainsi que notre industrie, a urgemment besoin de l’aide du gouvernement.

(DIAPOSITIVE 2) – Les agences de voyages canadiennes et les agents de voyages

* Avant la COVID-19, notre industrie comptait 14 000 **entreprises d’agences de voyages**, dont environ 4 000 agences ayant pignon sur rue et 10 000 agents de voyages indépendants (entreprises à domicile).
* De mars 2020 à mars 2021, plus de 800 agences ayant pignon sur rue ont mis clé sous la porte, soit 19 %.
* Sur les 24 000 **agents de voyages et agents de voyages indépendants**, plus de **75 %** sont des femmes.
* **90 %** des agents de voyages sont actuellement dépendants de l’assurance-emploi ou de la PCRE, et rien n’indique que mes collègues et moi-même pourrons reprendre le travail qui fait notre carrière.
* Ce qui était une industrie de 30 milliards de dollars se trouve maintenant dans une situation de flux de trésorerie négatif depuis l’année dernière.

 (DIAPOSITIVE 3) – Restrictions et impacts

* Nous comprenons l’importance de protéger la santé des Canadiens, surtout compte tenu de l’arrivée de nouveaux variants plus infectieux et de la recrudescence des cas alors que nous sommes dans la troisième vague.
* Nous apprécions le fait que les programmes d’aide financière aient été prolongés jusqu’en septembre, mais avec les interdictions de voyager toujours en place, nous NE POURRONS PAS survivre aux coupures dans les programmes d’aide prévues à compter de juillet.
* Les agents de voyages indépendants verront leur aide si précieuse diminuer de manière significative, ce qui obligera les employeurs à licencier davantage d’employés.
* Le gouvernement n’a toujours pas publié de feuille de route pour la reprise… Un plan pour la reprise des voyages en toute sécurité.
* **Nous avons désespérément besoin d’un plan pour que NOUS puissions planifier.**
	+ Sans plan de reprise, il est difficile de fournir des projections financières aux institutions financières afin d’obtenir des liquidités,
	+ Sans plan de reprise, nous n’avons pas d’informations à partager avec les Canadiens qui attendent impatiemment de voyager pour voir leur famille et leurs amis.
	+ Sans plan de reprise, nous ne savons pas quand nous pourrons rappeler le personnel, pourtant, il est attendu de notre industrie qu’elle **traite les remboursements aux consommateurs exigés par le gouvernement sans que des revenus soient perçus.**
* Les agents de voyages ne sont généralement payés qu’après le voyage du client. Par conséquent, comme on ne prévoit qu’un nombre limité de voyages intérieurs (probablement des excursions d’une journée ou des séjours provinciaux) pour cet été tout au plus, la situation financière des agences de voyages canadiennes (agents de voyages et agents de voyages indépendants) est **critique**.

(DIAPOSITIVES 4, 5, et 6) – Ce que je demande et ce dont nous avons besoin

Les résultats d’une enquête de l’ACTA menée le mois dernier ont montré que 75 % des entreprises de voyages ne survivront pas jusqu’à la fin de l’année 2021 sans une aide financière au niveau maximal actuel.

* Les agences de voyages et les agents de voyages demandent une **aide sectorielle** élargie et prolongée.

*(N’hésitez pas à modifier cette partie en fonction de VOS priorités et de votre situation)*

1. **Subvention salariale d’urgence du Canada (SSUC)**

Le programme SSUC a été une bouée de sauvetage pour les agences de voyages, mais avec les restrictions de voyage en cours, il est vital que ce programme se poursuive jusqu’à la fin de l’année et jusqu’à 90 jours après la levée des restrictions de voyages. L’échelle mobile proposée par le gouvernement à partir de juillet N’AIDE PAS notre industrie. **L’ACTA demande instamment au gouvernement d’augmenter la subvention salariale à au moins le taux actuel de 75 % pour les entreprises les plus durement touchées, dont les agences de voyages.**

1. **Subvention** **d’urgence du Canada pour le loyer (SUCL)**

Les agences de voyages doivent avoir accès à la subvention maximale de 90 %, qu’elles soient situées ou non dans une juridiction dont la fermeture a été ordonnée par une autorité de santé publique. Les gouvernements fédéral et provinciaux demandent aux Canadiens de ne pas voyager et d’annuler toute réservation. Par conséquent, les agences de voyages doivent être admissibles au supplément de 25 % de ce programme. **Le programme doit également être prolongé jusqu’à la fin de l’année 2021 et jusqu’à 90 jours après l’assouplissement des restrictions de voyage.**

1. **Prestation canadienne de la relance économique (PCRE)**

Près de la moitié des agents de voyages au Canada sont des travailleurs autonomes, des agents de voyages indépendants qui dépendent du programme PCRE. Beaucoup de ces agents de voyages indépendants sont des femmes ayant choisi cette carrière car celle-ci offre une certaine souplesse pour travailler et avoir une famille. Cependant, notre reprise sera à la traîne par rapport aux autres industries et, compte tenu du délai de paiement des agents de voyages, nous avons besoin que le **programme PCRE soit prolongé au niveau actuel jusqu’à la fin de l’année 2021 et jusqu’à 90 jours après l’assouplissement des restrictions de voyage.**

1. **Assurance-emploi (AE)**

Avec les restrictions de voyage toujours en place et l’absence de revenus, mon employeur n’est pas en mesure de me rappeler au travail. Si le gouvernement publiait une feuille de route pour la reprise, cela aiderait mon employeur à savoir quand cela pourrait être possible. Le nouveau programme d’embauche pour la relance économique au Canada (PEREC) pourrait également aider mon employeur, mais sans connaître le plan de reprise des voyages en toute sécurité, et, compte tenu du fait que notre industrie connaît une baisse de plus de 95 % de ses revenus, le nouveau programme n’aidera pas mon employeur. **Nous demandons instamment au gouvernement de prolonger le programme d’assurance-emploi jusqu’à la fin de l’année 2021 et jusqu’à 90 jours après l’assouplissement des restrictions de voyage.**

1. **Programme d’embauche pour la relance économique du Canada (PEREC)**

Le nouveau programme d’embauche pour la relance économique du Canada (PEREC) a été proposé pour couvrir au maximum 50 % de la différence entre mon revenu d’un mois donné et mon revenu de base. Sans connaître le plan de reprise des voyages en toute sécurité, et compte tenu du fait que notre industrie connaît une baisse de plus de 95 % de ses revenus, ce programme ne m’aidera pas. **Nous demandons instamment au gouvernement de prolonger le programme PEREC jusqu’à la fin de l’année 2021 et jusqu’à 90 jours après l’assouplissement des restrictions de voyage.**

1. **Aide gouvernementale au rappel des commissions**

Lorsque le gouvernement a annoncé qu’une entente avait été conclue pour le premier programme d’aide financière aux compagnies aériennes, nous avons été ravis de l’engagement selon lequel « les commissions des agents de voyages ne seraient pas rappelées pour les annulations liées à la COVID-19 ». Depuis lors, notre secteur est toujours confronté aux conséquences involontaires et dévastatrices du rappel des commissions. Cinq points ou lacunes ayant un impact significatif pour moi et mon entreprise ont été identifiés. Ces sommes ont déjà été gagnées et utilisées pour payer des dépenses fixes. **Nous demandons instamment au gouvernement de collaborer avec l’ACTA et l’industrie pour protéger pleinement les commissions des agents de voyages, comme le gouvernement s’y est engagé. Cela peut nécessiter un fonds distinct ou des prêts spéciaux non remboursables CUEC ou PCSTT afin que mon entreprise puisse couvrir ces remboursements aux consommateurs mandatés par le gouvernement.**

Un exemple de l’une de ces lacunes concerne les commissions déjà rappelées et qui ne seront pas retournées.

1. **Programmes de liquidité (CUEC, FARR, PCSTT)**

De nombreuses entreprises d’agences de voyages ont réussi à obtenir le **prêt CUEC** lors du premier et deuxième tour. Le problème est que la pandémie dure depuis plus de 14 mois maintenant et qu’avec une baisse de revenus supérieure à 95 %, il est impossible de rembourser le montant requis d’ici la fin décembre 2022 afin d’être admissible à la partie pardonnable. Pendant ce temps, les dépenses fixes sont toujours là, et avec les restrictions de voyage en place, **nous avons besoin que le prêt CUEC soit** :

* augmenté,
* que les conditions de remboursement soient élargies,
* que la portion pardonnable soit élargie ou augmentée afin de m’aider à me remettre sur pieds.

La date limite pour les demandes de la plupart des programmes de prêts fixée au 30 juin est trop proche pour notre industrie. Les agences de voyages et les agents de voyages hésitent à accumuler davantage de dettes, surtout en l’absence d’un plan gouvernemental pour la reprise sécuritaire des voyages. Par conséquent, **nous demandons instamment au gouvernement de repousser la date limite pour toutes les demandes de prêts jusqu’à la fin de l’année 2021.**

Malgré de nombreux programmes de prêts, les propriétaires uniques n’ont pas été en mesure d’accéder à ce financement, alors qu’ils ont toujours des dépenses fixes. Comme plus de 50 % des agents de voyages indépendants sont des propriétaires uniques, cela a posé un fardeau énorme sur une industrie qui est également confrontée à une situation unique de rappel des commissions. J’ai dû **rendre des sommes** gagnées en 2019 et au début de l’année 2020 suite aux réservations annulées et aux remboursements aux consommateurs mandatés par le gouvernement. **En solution, nous demandons instamment au gouvernement d’élargir l’accessibilité de tous les programmes de prêts aux propriétaires uniques.**

1. **Fonds d’aide au tourisme**

Notre industrie a été informée qu’il ne fallait pas s’inquiéter… que des fonds affectés au tourisme seraient là pour nous aider. Pourtant, de ce que nous en savons, la place des agents de voyages dans ce programme n’est pas claire. Nous comprenons que ce programme est nouveau et en cours d’élaboration et **nous demandons donc instamment, à vous ainsi qu’au gouvernement, de veiller à ce que les agents de voyages aient accès à ce financement.**

(DIAPOSITIVE 7) – Comment VOUS pouvez aider notre industrie à survivre

* Nous savons, grâce à toutes les recherches et enquêtes, que les consommateurs sont impatients de recommencer à voyager, mais compte tenu des restrictions encore en place et du moment où les agents de voyages seront payés, nous n’aurons pas de revenus avant 2022.
* Vous avez investi dans les agents de voyages et les agences de voyages ces 15 derniers mois, ne nous abandonnez pas maintenant.
* Afin de faire en sorte qu’il reste une industrie pour aider les Canadiens lorsqu’ils pourront à nouveau voyager librement, nous avons besoin que vous :
* **Preniez** la parole à la **Chambre des communes** et demandiez à ce que les programmes d’aide financière soient **prolongés** au **niveau maximal** jusqu’à la fin de l’année 2021
* **Discutiez** avec le **ministère des Finances** et les personnes responsables des décisions financières
* **Discutiez** avec le **ministère de la Santé** et les responsables des restrictions de voyage et des conseils aux voyageurs pour mettre en œuvre une **feuille de route pour la reprise**.
* Grâce à une aide maximale continue et à une feuille de route pour la reprise, nous serons en mesure de recommencer à fournir aux voyageurs canadiens des conseils de voyage personnalisés et professionnels.
* **VOUS** pouvez faire la différence et aider vos électeurs et mon entreprise à survivre à l’impact économique de la COVID-19.

(DIAPOSITIVE 8) – Merci!